

## ***Le concours d'entrée***

Il comporte plusieurs épreuves, écrites et/ou orales.

Certains diplômes dispensent toutefois des épreuves écrites pour les formations de niveau 4 (ME, TISF), ou de toute épreuve de sélection pour la formation de niveau 3 (AES).

- **ES, EJE, ASS**

- 1 épreuve orale de 30 mn : entretien d'admission sur dossier, avec une production écrite d'une quinzaine de lignes rédigée avant l'entretien. Le jury est composé d'un professionnel, d'un psychologue et du Responsable de formation.

- **ME**

- 2 épreuves écrites :
  - Dissertation (4h)
  - Questionnaire de culture générale (1h30)
- 3 épreuves orales :
  - Mise en situation (épreuve de groupe)
  - Entretien professionnel
  - Entretien psychologique

- **TISF**

- 1 épreuve écrite : sujet de réflexion (2h)
- 1 épreuve orale : entretien professionnel (30mn)

- **AES**

- 1 épreuve orale : entretien professionnel (30mn)